



RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ



REGLEMENT SPORTIF CNE BMX SAISON 2025

Le règlement appliqué lors des épreuves du CNE BMX est le règlement FFC Titre VI BMX.

Les seules adaptations concernent les catégories et classes.

§ 1 Catégories et classes

Les compétitions de BMX sont ouvertes aux garçons et aux filles subdivisées en catégories et en classes d'âge.

La classe d'âge dans laquelle un pilote peut concourir est déterminée par la soustraction de l'année de naissance à l'année en cours.

En 20 pouces (14+2)

- Garçons et filles âgés de moins de 6 ans dans l'année : catégorie **U7 G/F (2019 et +)**
- Filles âgées de 7 & 8 ans dans l'année : catégorie **U9 F (2017 - 2018)**
- Garçons âgés de 7 & 8 ans dans l'année : catégorie **U9 G (2017 - 2018)**
- Filles âgées de 9 à 10 ans dans l'année : catégorie **U11 F (2015 - 2016)**
- Garçons âgés de 9 & 10 ans dans l'année : catégorie **U11 G (2015 - 2016)**
- Filles âgées de 11 à 12 ans dans l'année : catégorie **U13 F (2013 - 2014)**
- Garçons âgés de 11 & 12 ans dans l'année : catégorie **U13 G (2013 - 2014)**
- Filles âgées de 13 & 14 ans dans l'année : catégorie **U15 F (2011 - 2012)**
- Garçons âgés de 13 & 14 ans dans l'année : catégorie **U15 G (2011 - 2012)**
- Filles âgées de 15 & 16 ans dans l'année et Femmes 17 ans et + :
catégorie **Femmes U17 et + (2010 et -)**
- Garçons âgés de 15 & 16 ans dans l'année : catégorie **U17G (2009 - 2010)**
- Hommes 17 à 24 ans : catégorie Homme 17/24
- Hommes 25 à 39 ans : catégorie Homme 25/39
- Hommes 40 ans et + : catégorie Homme 40 et +

Nota : pour le classement général final, les **U7 Filles** et **U17 Filles** sont ressorties



RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ



En 24 pouces (4)

- Garçons âgés de 16 ans et moins: catégorie Cruisers **U15&U17 (2011 – 2012 et 2009 – 2010)**
- Hommes 17/39 ans : catégorie Cruisers 17/39 ans
- Hommes 40 ans et + : catégorie Cruisers 40 ans et +
- Filles âgées de 13 ans à 16 ans et Femmes 17 et + : catégorie Cruisers Femmes (**U15 et +**) (2012 et -)

Les filles peuvent rouler selon leur choix dans les catégories 20'' et 24'' garçons. Dans ce cas elles ne seront pas ressorties du classement et n'auront pas de récompenses spécifiques.

Le choix fait à la première participation constituera le choix pour le reste de la saison.

§ 2 Les compétitions

Saison des courses

La saison des épreuves BMX est fixée chaque année par décision du Comité Directeur du CNE BMX

Calendrier

Ne peuvent figurer sur un calendrier que les épreuves pour lesquelles les organisateurs ont rempli les formalités réglementaires auprès du CNE BMX après appel à candidature dans les délais prévus.

Programme

Tous les Guides de compétition d'une compétition doivent mentionner en première page que les courses se disputent sous les règlements de la FFC et du CNE BMX .

Il en est de même pour les affiches et les annonces par voie de presse, radio, télévision et des sites internet.

La compétition est organisée sous la formule manches brassées (Utilisation du logiciel SQORZ) Toutes les catégories où il y a 8 pilotes ou moins courent en 3 Manches et Finale.

Timing

Organisation de la journée : le format actuel sera reconduit.

Le matin , Cruisers et catégories 20' de U7 à U11

Les catégories qui auront les phases finales les plus longues rouleront en premier après les Cruisers.

par exemple si 1/8 pour U11 , ordre des courses : U11 , U9 , U7

L'après-midi catégories 20' à partir de U13

Les catégories 20' ou 24' comportant 8 pilotes ou moins, courent en 3 Manches et Finales. (Format manches brassées ou « scramble »).



RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE



Tous les Guides de compétition comporteront un timing de principe

Inscriptions

Les inscriptions seront faites via Cicleweb **avant le mercredi 08h00** précédant le jour de la compétition si celle-ci est un dimanche, sinon J-4 8h00, par exemple le dimanche 08h00 pour une course le jeudi.

Le montant des inscriptions en retard sera majoré. Les inscriptions sur place ne seront possibles. ~~que s'il reste des places sur les feuilles de races.~~

Les guides de compétition feront mention de clôture des inscriptions le mardi à 22h00

§ 3 Mise à jour, évolution

Le présent règlement a été validé en assemblée générale le **01/12/2024**.
Sa validité est permanente. Il sera actualisé à chaque assemblée générale.



RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

